

Bruxelles: Plus de 100 Marocains en situation irrégulière rapatriés au Maroc

30.05.2024 Bruxelles: Plus de 100 Marocains en situation irrégulière rapatriés au Maroc

Au fil des cinq premiers mois de l'année 2024, le Maroc a vu le retour forcé de 119 de ses ressortissants en situation irrégulière. Ce chiffre représente le double de celui enregistré pour la même période l'année dernière, où seuls 55 individus avaient été renvoyés, dévoile le cabinet de la secrétaire belge d'État à l'Asile et la Migration, Nicole de Moor.

La secrétaire d'État belge s'est réjoui, dans un communiqué, des fruits de la coopération renouvelée avec le Maroc, soulignant que la politique de retour proactive a permis à la Belgique d'accroître sa capacité en matière de rapatriements.

Cette politique, négociée dans un contexte global de coopération avec le Maroc, a été récemment réaffirmée lors d'une visite ministérielle mi-avril, axée sur le renouvellement des accords bilatéraux, notamment dans les domaines économique et de rapatriement des personnes en séjour irrégulier, particulièrement celles impliquées dans des activités criminelles.

Ces récents protocoles marquent d'ailleurs une avancée majeure par rapport à l'ancienne norme qui exigeait un passeport valide pour envisager tout rapatriement. Depuis la mission d'avril, le rythme des renvois forcés s'est nettement intensifié, atteignant 37 rapatriements pour le seul mois de mai, contre seulement 14 par mois précédemment, indique la même source.

« La priorité est donnée au retour des personnes qui ont commis des actes criminels et purgé des peines d'emprisonnement, ou des personnes qui ont commis des nuisances et ont été arrêtées lors d'actions de police », ajoute le communiqué.

Rappelons que le ministre de l'Intérieur, Abdelouafi Laftit, a eu le mois dernier des entretiens avec la ministre fédérale belge de l'Intérieur, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique, Annelies Verlinden, portant sur des sujets d'intérêt commun et les possibilités d'approfondir la coopération bilatérale.

Cette réunion, à laquelle ont pris part de hauts responsables des deux ministères, dont la secrétaire d'État Nicole de Moor, a offert une plateforme pour échanger des perspectives sur des questions cruciales telles que la lutte antiterroriste, la prévention de l'extrémisme et la gestion des flux migratoires irréguliers.

Source

: <https://fr.hespress.com/370196-bruxelles-plus-de-100-marocai>

ns-en-situation-irreguliere-rapatries-au-maroc.html